



Refus d'embarquement compagnie jet4you

Par **zahra64**, le **25/12/2010** à **14:10**

Bonjour,

je vis sur pau et j'ai du me rendre à l'aéroport de toulouse pour prendre mon vol pour le maroc vol toulouse/casablanca.

ceux-ci ont refusé de m'enregistrer alors qu'il restait 1 h avant l'embarquement. ce désagrément m'a obliger de prendre à ma charge un billet sur une autre compagnie beaucoup plus cher. le voyage aller retour été de 150€ environ mais j'ai du prendre le nouvel aller à plus de 300€.

je voulais savoir quel été les recours pour me faire rembourser, le billet non désirer, alors que je me suis faite virer par le service client de casablanca qui nous dit qu'il peut rien pour moi; car je devai aller sur le site internet faire une réclamation.

le site internet me donne l'adresse même ou je suis aller et le numéros de fax. en bref on se fout bien de nous...

comment me faire rembourser maintenant?

Par **mimi493**, le **25/12/2010** à **17:24**

Tout dépend des conditions de vente de votre billet. Il peut être remboursable ou non.